

## 2e Rapide des Joyeux de la Reine

**Article 1 :** Le Cercle d'Échecs de Valdoie organise son 2e Rapide des Joyeux de la Reine le dimanche 19 avril 2026. Ce tournoi est homologué F.I.D.E et comptera pour le classement ELO Rapide de mai 2026.

**Article 2 :** Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E.

Les appariements informatisés (Sharly Chess) se font au Système Suisse intégral.

Le classement ELO pris en compte pour l'appariement est celui d'avril 2026. Les appariements publiés sur internet sont donnés à titre indicatif. L'appariement officiel est celui affiché dans la salle de jeu, une heure avant le début de la partie à l'exception de la première ronde.

**Article 3 :** Salle de jeu : Centre Jean Moulin, Place Jean Moulin, 90300 Valdoie

**Article 4 :** Le tournoi se joue en 9 rondes. La cadence de jeu est de 15 minutes + 3 secondes par coup.

**Article 5 :** Programme

- 08h00-08h45 : Pointage
- 09h00-09h40 : Ronde 1
- 09h50-10h30 : Ronde 2
- 10h40-11h20 : Ronde 3
- 11h30-12h10 : Ronde 4
- 13h30-14h10 : Ronde 5
- 14h20-15h00 : Ronde 6
- 15h10-15h50 : Ronde 7
- 16h00-16h40 : Ronde 8
- 16h50-17h30 : Ronde 9
- 17h45-18h15 : Remise des prix

L'arbitre s'autorise à avancer le début des rondes si les parties se terminent tôt.

**Article 6 :** Droits d'inscriptions : 20€ jusqu'au 18 avril 2026 puis 25€ pour une inscription le jour même. MF/MI/MIF/GMF/GMI gratuit.

Inscriptions par internet ou sur place, dans la limite des places disponibles avant le 19 avril 2026 08h45. Les appariements de la première ronde seront publiés à 09h00.

Répartition des prix : Voir annexe 1 liste des prix.

**Article 7 :** Départage des ex-æquo :

1. Buchholz Tronqué (score ajustés des adversaires), 2. Buccholz, 3. Performance.

**Article 8 :**

- Les téléphones doivent être éteints et rangés.
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur du lieu du tournoi pourra être sanctionné.

- Une tenue correcte est exigée sur les lieux du tournoi.
- Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi.
- Signalement des abandons injustifiés à la FFE pour les français et à la fédération concernée pour les étrangers.

**Article 9 :**

Arbitre : Steve RICHARD, Arbitre Open 1

**Article 10 :**

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

**Arbitre : Steve RICHARD**